



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
L'ÎLE D'YEU

Séance du : 6 mai 2025
Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/05/96

<p>Date Convocation 28/04/2025</p> <p>Date Affichage 30/04/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>16</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>07</td></tr><tr><td>- absents</td><td>04</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	16	- procurations	07	- absents	04	<p>Le 6 Mai Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 7 : Laurent CHAUVET, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Michel BRUNEAU, Isabelle CADOU, Emmanuel MAILLARD, Didier MARTIN, Carole CHARUAU, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 4 : Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Sophie FERRY.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	16								
- procurations	07								
- absents	04								

**DECHETS – REGIE DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES URBAIN :
MODIFICATION DE LA DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Rapporteur : Isabelle CADOU

La délibération n°18/12/290 du 18 décembre 2018 a créé la régie dotée de la seule autonomie financière, dénommé régie du service de collecte des ordures ménagères, à compter du 1er janvier 2019 et a adopté ses statuts.

Les statuts déterminent les règles de fonctionnement de la régie, celle-ci étant administrée par un Conseil d'Exploitation (article n°5). La direction quant à elle, est assurée par Véronique BOUTEAU au sein du Pôle Aménagement du Territoire.

Par délibération d'octobre 2023 (n°23/10/142), le Conseil municipal a désigné 7 (sachant que le nombre minimum ne peut pas être inférieur à 3) de ces membres en plus de la Maire pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation.

Tenant compte de la modification de la composition de la majorité municipale, il est proposé de modifier les désignations.

Vu la délibération DEL/NN/18/12/290 en date du 18 décembre 2018 ;

Vu la délibération DEL/NN/23/10/142 en date du 18 octobre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'exposé ci-avant

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (17 POUR, 1 CONTRE : Michel BOURGERY, 5 ABSTENTIONS : Patrice BERNARD, Yannick RIVALIN, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU et Marie-Thérèse LEROY-AUGEREAU) :

- ◆ **APPROUVE** la désignation des 7 (sachant que le nombre minimum ne peut pas être inférieur à 3 membres suivants pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation) membres suivants :

Maire	
CADOU Isabelle BONNIN Rémy FERRY Sophie	AURIAUX Valérie GILOT Stéphane CAMBRELENG Jean-Marie BERNARD Patrice

- ◆ **DIT** que la présente délibération abroge la délibération n°23/10/142
- ◆ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant, à signer toute pièce et document relatifs à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU